



## Je possède un restaurant avec une terrasse

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 16 février 2008

---

Je possède un restaurant avec une terrasse. Est ce que je peux l'aménager avec un toit pour protéger les clients avec un bar pour servir de l'alcool ?

Réponse :

Bonjour, Notre domaine de compétence se limite à l'application des lois qui protègent contre le tabagisme. Nous vous remercions de limiter vos questions à ce domaine précis.